



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

machines et équipements

Question au Gouvernement n° 2868

Texte de la question

FERMETURE DE L'USINE PORCHER À REVIN

M. le président. La parole est à M. Philippe Vuilque, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. Philippe Vuilque. Monsieur le Premier ministre, nous avons appris avec surprise, la semaine dernière, que le groupe American Standard, dont la filiale Ideal Standard possède les usines de Revin dans les Ardennes et de Dôle dans le Jura, avait décidé brutalement et sans préavis de procéder à la fermeture pure et simple de ces deux unités. 311 salariés sont concernés, dont 148 à Revin, ville dont je suis maire.

Tous, salariés, syndicats, élus, population et même le préfet, ressentent colère et indignation. Tous sont unanimes pour dénoncer l'attitude inadmissible de ce groupe américain dont une partie du capital est détenue par un fonds de pension. L'usine de Revin, l'ancienne usine Porcher, fabrique des sanitaires depuis 1886 et est mondialement connue.

Cette décision inique est une catastrophe pour les salariés et leurs familles mais aussi pour la ville et le bassin d'emploi qui subissent très durement la crise et les restructurations industrielles. Cette situation est d'autant plus difficile à supporter que nous ne bénéficions pas pleinement de la solidarité territoriale puisque l'on nous refuse depuis des années l'entrée dans l'intercommunalité Ardenne Rives de Meuse.

Les Ardennes et le bassin d'emploi de Revin n'en peuvent plus de ces suppressions d'emplois et de la désindustrialisation. Nous avons besoin de la solidarité nationale pour concrétiser de manière partenariale une véritable politique de réindustrialisation que le Président de la République appelait de ses vœux dans le discours sur la France qu'il a prononcé dans les Ardennes en 2006. Je lui ai d'ailleurs transmis une invitation à venir voir sur place l'ampleur des dégâts.

Monsieur le Premier ministre, les élus du territoire souhaitent être reçus rapidement - et non pas dans quatre ou cinq semaines - pour évoquer les différents volets de ce dossier et envisager les mesures exceptionnelles qui s'imposent pour le bassin d'emploi de Revin. Le ministre de l'industrie, avec qui j'ai évoqué ce dossier mercredi dernier, n'a pas encore concrètement répondu à ma demande.

Je vous demande donc d'organiser rapidement la réunion demandée et d'envisager les mesures qui s'imposent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Monsieur Vuilque, comme vous l'avez indiqué, le groupe Ideal Standard, qui produit des articles en céramique pour salles de bains, a annoncé il y a deux jours la fermeture de deux sites, l'un dans les Ardennes, l'autre dans le Jura. Il a également annoncé la fermeture d'un site en Angleterre. En revanche, les autres sites français, à Angoulême et à Roissy, ne sont pas touchés.

Vous connaissez comme moi les explications que donne le groupe Ideal Standard : un recul de 23 % en volume du marché de la céramique en Europe et une forte augmentation des coûts de production.

Vous savez aussi que, dès l'annonce de la fermeture, j'ai demandé aux préfets des Ardennes et du Jura de se mobiliser pleinement pour accompagner d'éventuels projets de réorganisation. Ils ont mis en place immédiatement des comités de pilotage associant l'ensemble des parties prenantes, notamment les représentants des salariés.

La direction d'Ideal Standard m'a également fait part de son intention de discuter d'un accord de méthode permettant d'établir un cadre de discussion formalisé et accepté par les salariés.

Je vous confirme, comme j'ai eu l'occasion de le dire aux élus qui m'ont saisi, comme vous, ces derniers jours, qu'une rencontre sera organisée à mon ministère avec les dirigeants d'Ideal Standard et les élus locaux, non pas dans quatre ou cinq semaines, mais début février, dès que les discussions au niveau local auront suffisamment avancé. Nous veillerons à ce que le groupe respecte scrupuleusement tous les engagements qu'on est en droit d'attendre d'un grand groupe international en matière de revitalisation, de dépollution et, bien évidemment en premier lieu, de reclassement des salariés.

La solidarité nationale s'exprime, elle s'exprimera. En assistant à cette réunion, vous aurez l'occasion de le constater. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2868

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2011